



# Assemblée générale

Distr. générale  
23 décembre 2017  
Français  
Original : anglais

---

## Soixante-douzième session

Points 136 et 97 a) de l'ordre du jour

### Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019

**Prévention d'une course aux armements dans  
l'espace : prévention d'une course aux armements  
dans l'espace**

## **Nouvelles mesures concrètes de prévention d'une course aux armements dans l'espace**

### **Incidences sur le budget-programme du projet de résolution A/C.1/72/L.54**

#### **Rapport de la Cinquième Commission**

*Rapporteur* : M. Felipe **García Landa** (Mexique)

1. À ses 28<sup>e</sup> et 29<sup>e</sup> séances, les 20 et 23 décembre 2017, la Cinquième Commission a examiné, conformément à l'article 153 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale, l'état présenté par le Secrétaire général concernant les incidences sur le budget-programme du projet de résolution [A/C.1/72/L.54 \(A/C.5/72/11\)](#) et le rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires ([A/72/7/Add.38](#)). Les déclarations et observations faites au cours des débats sont consignées dans les comptes rendus analytiques correspondants<sup>1</sup>.

2. À sa 29<sup>e</sup> séance, la Commission était saisie d'un projet de décision ([A/C.5/72/L.15](#), sect. H), déposé par son président à l'issue de consultations coordonnées par le représentant du Pakistan. À la même séance, la Commission a adopté le projet de décision [A/C.5/72/L.15](#) sans le mettre aux voix (voir par. 3).

---

<sup>1</sup> [A/C.5/72/SR.28](#) et [A/C.5/72/SR.29](#).



### Décision de la Cinquième Commission

3. Ayant examiné l'état des incidences sur le budget-programme présenté par le Secrétaire général<sup>1</sup> et le rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires<sup>2</sup>, la Cinquième Commission décide d'informer l'Assemblée générale que, si elle adopte le projet de résolution [A/C.1/72/L.54](#), il faudra prévoir un montant supplémentaire de 994 300 dollars des États-Unis, à raison de 530 100 dollars au titre du chapitre 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences), de 450 000 dollars au titre du chapitre 4 (Désarmement) et de 14 200 dollars au titre du chapitre 29F [Administration (Genève)] du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019, à imputer sur le fonds de réserve.

---

---

<sup>1</sup> [A/C.5/72/11](#).

<sup>2</sup> [A/72/7/Add.38](#).